



Réunion du Conseil exécutif national
Vendredi 28 février 2020
Bureau national (salle de conférence 1967), 4^e étage
100, rue Queen, Ottawa (Ontario)

PROCÈS-VERBAL

Présences : G. Phillips (*président*), C. Awada, N. Bois, G. Kopytko, C. Lonmo, F. Lord, K. Mansfield, A. Picotte, S. Rehman, M. Stiermann, A. Trau

Personnel : J. Courty, C. Danik, O. Kahriz, C. Vézina

Par téléconférence : J. Akins (*avant-midi*), A. Nemeč

Absences excusées : O. Alarie, A. Coles, H. Delnick, N. Giannakoulis, J. Lafontaine, E. Venditti

1. Ouverture de la séance

Le président G. Phillips déclare la séance officiellement ouverte à 9 h 09 et il confirme l'atteinte du quorum.

** À ce stade de la réunion, la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à voix haute.*

1.1 Examen de l'ordre du jour

Après un bref appel nominal, on procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion du 28 février; un participant demande l'ajout de points supplémentaires, « Lettre d'un membre » et « Rapport Mercer » à la rubrique « Points de discussion ».

Résolution d'adoption de l'ordre du jour de la réunion du CEN, dans sa version modifiée

Proposée par : C. Lonmo

Appuyée par : A. Picotte

Abstentions(1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité.

1.2 Examen du procès-verbal de la réunion publique du CEN (31 janvier 2020)

Personne n'a de question ou de commentaire.

Résolution d'approbation du procès-verbal de la réunion publique du CEN du 31 janvier 2020, sans modification

Proposée par : A. Picotte

Appuyée par : G. Kopytko

Abstention : (1)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité.

2. Points de discussion

a) Budget : Le Comité des finances a tenu une réunion d'une journée pendant laquelle le budget a été examiné et révisé. La consolidation des chiffres définitifs est à venir. Le CEN examinera le budget en vue de l'approbation préliminaire lors de la prochaine réunion et sollicitera ensuite les commentaires du Conseil des dirigeants des sections locales.

b) Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) : L'employeur a indiqué que des commentaires pouvaient être formulés toute l'année au sujet de l'ajout et de la suppression de questions, bien que l'ajout de questions puisse être difficile. La nécessité de questions supplémentaires relatives aux langues officielles a été clairement soulignée. De la frustration a été exprimée au sujet du processus global de consultation et de collaboration du Conseil du Trésor. Le président attendra de voir si les questions supplémentaires demandées seront ajoutées avant de prendre des mesures. Une réunion est prévue pour la semaine prochaine.

c) Transfert de membres de la GRC : On rappelle que les lettres adressées à la commissaire de la GRC sur cette question n'ont jamais été examinées par la commissaire elle-même. Le président a rencontré Greg Fergus pour lui faire part de la frustration continue liée au transfert de membres civils de la GRC, qui ne peuvent donc pas participer au régime de pension de retraite de la fonction publique fédérale. L'Association a appuyé une pétition récente présentée par un député libéral pour bloquer le transfert des membres vers le système de rémunération phénix, qui a été transmise aux membres pour examen.

3. Mesures de suivi

I. Organiser une réunion avec les volontaires du Comité spécial du CTC : *En cours*

II. Planifier une réunion entre le président du Comité des Statuts et Règlements (CSR), le président et l'avocat afin qu'ils formulent une résolution concernant

l'examen des Statuts de l'ACEP : *En cours. Bien que N. Giannakoulis ait été nommé président du CSR, le Comité demande que les travaux soient dirigés par le président.*

4. Points de décision

4.1 Création du comité directeur des locaux à bureaux : Le mandat du comité directeur des locaux à bureaux consistera à examiner les préoccupations des membres concernant les frais de location, l'aménagement des bureaux, ainsi que les recommandations présentées. En outre, le comité travaillera de concert avec le courtier hypothécaire pour négocier le bail du bureau national, qui doit arriver à échéance en 2023, et fournira des directives au courtier ou à des consultants externes au sujet des paramètres exigés afin qu'ils puissent préparer un rapport décrivant les options à examiner. On demande que trois membres du CEN fassent partie du comité : K. Mansfield, G. Kopytko, A. Trau, C. Lonmo et A. Nemeč se portent volontaires. Chaque candidat dispose de trois minutes pour exprimer son point de vue au sujet de la situation locative actuelle et de ce qu'il faut prévoir pour l'avenir. On procède ensuite à un vote secret pour sélectionner les trois candidats.

Résultats du vote : K. Mansfield, G. Kopytko et C. Lonmo sont nommés au sein du comité directeur des locaux à bureaux.

4.2 Approbation de la politique d'investissement : Le CEN dispose de 10 minutes pour procéder à l'examen de la politique d'investissement, qui est suivi d'une période de questions et réponses. En ce qui concerne la section relative aux mesures de grève, tous les membres du CEN, sauf un, conviennent de supprimer complètement la phrase relative au Fonds de défense.

(M. Stiermann arrive en personne à 10 h 20.)

Résolution d'approbation de la Politique de placement dans sa version modifiée

Proposée par : G. Kopytko

Appuyée par : A. Picotte

Opposition : (1), **abstentions** : (3)

Vote à main levée : *Résolution adoptée.*

PAUSE-SANTÉ

4.2 (Suite) : On demande que le mandat relatif au Fonds de défense soit harmonisé avec la politique d'investissement de l'ACEP afin de s'assurer qu'ils concordent. Le libellé proposé sera le suivant : « L'argent du Fonds de défense de l'ACEP sera investi conformément à l'énoncé de politique d'investissement de l'ACEP ».

Résolution d'approbation du mandat relatif au Fonds de défense, dans sa version modifiée

Proposée par : C. Lonmo

Appuyée par : C. Awada
Abstentions : (2)

Vote à main levée : *Résolution adoptée à l'unanimité.*

4.3 Lettre d'un membre : Le CEN examine un certain nombre de demandes énoncées dans la lettre, y compris la demande que l'Association publie une déclaration en soutien à la Première Nation de Wet'suwet'en.

Résolution visant à demander au président de publier une déclaration reconnaissant que les deux parties ont un point de vue et qui fait écho à la nécessité de négociations pacifiques.

Proposée par : J. Akins

Appuyée par : A. Nemec

Discussion : Étant donné que l'ACEP s'abstient d'aborder des questions qui n'ont pas d'incidence directe sur les membres en milieu de travail, la plupart des membres du CEN s'opposent à l'idée d'adopter une position sur la question.

En faveur : (1), **opposition :** (9)

Abstentions : (2)

Vote à main levée : *Résolution rejetée.*

Prochaine étape : Le président répondra au membre en exprimant le sentiment que tout en étant favorable à la cause, l'ACEP souhaite s'abstenir de publier une déclaration de soutien sur une question qui ne touche pas les membres en milieu de travail.

N. Bois recommande de prolonger la pause de dîner. Le président décide de soumettre la demande au vote.

En faveur : (6), **opposition :** (1)

Abstentions : (5)

Vote à main levée : *Résolution adoptée.*

PAUSE DU DÎNER

(J. Akins se joint à la réunion en personne vers 11 h 50.)

Avant la reprise de la réunion, un membre du CEN a demandé que l'on poursuive les délibérations sur la résolution précédente et que l'on procède à un vote enregistré, dont le résultat est le suivant :

En faveur : (C. Awada, S. Rehman, G. Kopytko, M. Stiermann, N. Bois, A. Picotte)

Opposition : (F. Lord)

Abstentions : (C. Lonmo, A. Trau, K. Mansfield, A. Nemec, G. Phillips)

On soulève une motion de procédure selon laquelle aucune résolution concernant la révision de la pause de dîner n'a été déposée, ce qui écarte les règles de procédure, étant donné l'adoption antérieure de l'ordre du jour. Compte tenu du caractère informel du Conseil, le président a disposé d'une grande souplesse pour réorganiser les points de l'ordre du jour, particulièrement étant donné le surplus de temps et le fait qu'aucune

préoccupation n'a été soulevée par les participants. Il est recommandé que cette question soit soumise au Comité de gouvernance en vue d'une réponse. En outre, cette question litigieuse entraîne la décision de renforcer les règles de procédure de sorte que le président revienne au respect des délais alloués pour la prise de parole, des pauses et des heures de levée de séance prévues.

4.4 Présentation de Mercer : Un associé et un associé principal de la firme Mercer présentent un aperçu général de la portée de l'initiative qui met l'accent sur la structure de gestion et sur un examen de la classification, suivie d'un examen de la rémunération du président.

(N. Giannakoulis se joint à la réunion par téléconférence à 13 h 32 et la quitte à 13 h 47.)

(Le point n° 5 de l'ordre du jour est examiné à huis clos.)

6. Comptes rendus des comités

6.1 Comité des finances : Le Comité des finances a examiné les états financiers de janvier et prévoit se réunir prochainement pour discuter du reste du budget.

6.2 Sous-comité des ressources humaines (RH) : Le Sous-comité des RH s'est réuni le 14 février et se réunira à nouveau avant la prochaine réunion du CEN pour discuter de la mise en œuvre de l'organigramme. Le modèle du président sera communiqué au CEN lors de la réunion de mars.

6.3 Comité des Statuts et Règlements : Rien à signaler.

6.4 Comité de gouvernance : Le Comité de gouvernance s'est réuni le 12 février pour examiner le mandat et la présentation de l'avocat; diverses diapositives ont alors été définies en vue du développement des renseignements supplémentaires existants et seront ajoutées en annexe au rôle du Comité de gouvernance. En outre, le Comité a examiné des façons de soutenir les efforts du Comité des candidatures et des résolutions (CCR).

6.5 Comité des candidatures et des résolutions : Une liste finale de noms de candidats intéressés par une nomination du CEN est toujours en instance. Lorsque la liste sera reçue, une réunion sera convoquée pour donner un aperçu des fonctions et des responsabilités.

6.6 Comité spécial du CTC : Une réunion est prévue.

7. Rapports

7.1 Rapport du président : Le président sera en vacances du 12 au 23 mars. A. Picotte agira à titre de président par intérim pendant cette période.

7.2 Rapport du directeur exécutif : En ce qui concerne le système de paye Phénix, au 25 février, le gouvernement avait versé 2,1 millions de dollars depuis la mise en œuvre de la rémunération générale des anciens employés. Au 26 février, 42 demandes plus complexes avaient été déposées à l'échelle du gouvernement; elles sont actuellement en cours de traitement, et leur nombre devrait augmenter considérablement.

7.3 Rapport du directeur des politiques : Étant donné que le protocole de maintien de la rémunération pour les activités syndicales a une date d'expiration, l'employeur n'a pas encore déterminé si le protocole serait signé à l'intérieur de la convention collective ou à l'extérieur de celle-ci. Le directeur des politiques a assisté à la réunion des membres de la section locale d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à laquelle près de 20 personnes ont participé, ce qui a dépassé les attentes. En outre, C. Danik a été invité par la section locale d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) à présenter un exposé sur la convention collective.

7.4 Rapport de la directrice des communications : Un rapport écrit est présenté et est lu à voix haute.

7.5 Rapport du directeur des finances : Le plan comptable (PC) a été finalisé, et l'on prévoit un excédent estimatif de 1,6 million de dollars pour l'exercice se terminant le 30 avril 2020.

Un courriel a été envoyé aux membres du comité des pensions au sujet de l'annexe H de la convention collective; la confirmation est toujours en attente. Plusieurs dates ont été proposées afin de faciliter une rencontre entre la direction, les employés et les fiduciaires.

Le retard dans la mise en œuvre de Microsoft Dynamics est attribué au fait que l'on est au cœur de la période électorale; toutefois, le surplus de temps permet de créer un portail d'inscription aux événements afin que les membres puissent se connecter et consulter en ligne les événements à venir. Un projet pilote devrait se dérouler de septembre à décembre en vue d'un lancement prévu au début de 2021.

La séance est levée à 16 h 06, HAE.

* * * * *

Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Conseil exécutif national qui s'est tenue le 28 février 2020.

APPROUVÉ par :

Président du CEN

Date